

**MNCP****ENSEMBLE, DÉFENDONS NOS DROITS!****MOUVEMENT NATIONAL  
DES CHÔMEURS ET  
PRÉCAIRES**

M. Jean-Paul Agon  
Président-directeur Général  
L'Oréal international  
41 rue Martre  
92110 Clichy

Monsieur,

Le groupe L'Oréal est un symbole, à la fois de réussite industrielle et commerciale et des inégalités sociales insupportables, particulièrement en temps de crise et de chômage.

C'est pourquoi le MNCP a choisi de s'adresser à vous pour manifester le refus d'une situation qui est inacceptable pour un nombre grandissant de nos concitoyens : la précarité s'accroît à un pôle de la société et les profits distribués aux actionnaires n'ont jamais été aussi élevés.

Les grandes entreprises ont des obligations sociales auxquelles elles se dérobent manifestement en ces temps de crise. Cela est permis par la mondialisation, la complaisance des pouvoirs publics et le pouvoir que donne sur la société les sommes élevées dont ces entreprises disposent.

Nous avons la conviction que la lutte contre le chômage est possible dans notre pays et dans le monde par des contributions volontaires ou contraintes des grandes entreprises à l'effort collectif.

Le MNCP demande à L'Oréal (et aux autres grands groupes, Total, LVMH, GdF Suez, Renault...) de contribuer de façon volontaire et conséquente à la lutte contre le chômage, comme cela s'est fait dans d'autres pays ;

Dans le même temps, l'État devrait, dans la période actuelle, mettre en place des prélèvements exceptionnels pour contribuer à la création d'emplois, notamment dans le secteur de l'économie solidaire.

Il devrait instaurer une cotisation sociale sur les dividendes distribués aux actionnaires pour financer les retraites et la lutte contre le chômage en élargissant l'assiette des cotisations. Il devrait enfin supprimer les exonérations de taxes, notamment sur les heures supplémentaires (une des sources principale du non-partage du travail) et relancer la baisse du temps de travail pour un partage équitable.

Voici ce dont la délégation du MNCP souhaitait vous entretenir. En pièces jointes vous trouverez des documents complémentaires sur nos revendications et les propositions que nous faisons.

Veillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes salutations,

Marc Desplats  
Président du MNCP